



mairie de **Clamart**

La Ville de Clamart située à 5 km au sud-ouest de Paris, accessible directement de la gare Montparnasse, qui appartient au Territoire Vallée Sud-Grand Paris, est une ville de 53 000 habitants en plein renouveau urbain. Première ville à accueillir une gare du Grand Paris Express, elle est déjà dotée d'une ligne de tramway (T6 : Châtillon- Montrouge / Viroflay) et prochainement d'une seconde (future ligne T10 : Antony / Clamart). La Ville de Clamart offre un cadre de vie attractif par un environnement verdoyant. Aujourd'hui, afin de renforcer ses équipes, le CCAS recrute :

Un(e) responsable du pôle de maintien à domicile (H/F)

Cadre d'emplois des Attachés ou des Infirmiers ou des Conseillers socio-éducatifs – Cadre A

Le pôle de maintien à domicile propose un accompagnement et un soutien dans leur vie quotidienne, aux clamartois en état de fragilité, de dépendance ou rencontrant des difficultés passagères dues à l'âge, à la maladie, au handicap ou à des difficultés sociales. Les missions du service se caractérisent par des interventions auprès des personnes à leur domicile ou à partir de leur domicile. L'équipe d'une trentaine d'agents est composée d'un(e) responsable et d'une adjointe du service, d'un agent administratif et d'accueil, d'un agent administratif en charge du dispositif de repas à domicile et de la téléassistance, de 3 agents d'accompagnement transport du service de la vie quotidienne et d'une vingtaine d'intervenants à domicile.

Vous êtes en charge de développer et gérer un portefeuille de bénéficiaires clamartois et de vous assurer de leur satisfaction. Votre poste d'encadrement a pour rôle principal de coordonner les services proposés entre les bénéficiaires, leur famille et l'ensemble de l'équipe. Sous la responsabilité de la Directrice du Centre Communal d'Action Sociale, et dans le cadre du projet de service et dans le respect de la dignité des bénéficiaires, vous assurez les missions suivantes :

- Participer à l'élaboration du projet de service et en assurer la mise en œuvre ; Assurer l'activité du pôle, évaluer son activité du pôle et rendre compte aux prescripteurs et aux partenaires ; Participer à l'élaboration du budget et suivre son exécution
- Développer le réseau de professionnels de santé et du secteur médico-social, instruire et suivre les dossiers relatifs aux partenariats financiers avec les organismes institutionnels (Conseil départemental, CAF...)
- Prise en charge des demandes d'aide à domicile : visites à domicile, évaluation des besoins, élaboration du plan d'accompagnement, devis, contrôle de la qualité du service et de la satisfaction des bénéficiaires
- Encadrement de l'ensemble des agents du service, participation à la gestion des plannings des interventions à domicile, recrutement des agents du service en lien avec la DRH et transmission des éléments nécessaires à l'élaboration des paies
- Lors des plans d'urgence (plan canicule...) nécessitant des appels de convivialités, vous coordonnez le dispositif la mise en œuvre du plan (appels...) en supervisant et en encadrant le gestionnaire et les emplois saisonniers (2 personnes en été) du dispositif

Votre profil

Titulaire d'un diplôme dans le secteur social / médico-social / services à la personne, vous avez 3 ans minimum d'expérience dans les services à la personne et auprès des aides à domicile, des bénéficiaires et des institutions locales (CLIC, CCAS, etc.). Doté(e) d'un excellent relationnel, vous faites preuve d'une grande énergie ainsi que d'un sens développé des responsabilités. Vous savez gérer les priorités et faire face aux difficultés. Vous avez le goût du terrain et de l'opérationnel. Enfin vous êtes reconnu(e) pour votre implication et vos compétences managériales. Vous possédez une bonne ouverture aux outils digitaux.

Permis B souhaité

Le poste

Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Poste à temps complet : 39 heures hebdomadaires

25 jours de congés annuels + 23 jours d'ARTT

Astreintes en alternance avec les cadres du CCAS

Déplacements sur le Ville

Rémunération avec prise en compte de l'ancienneté, primes, participation aux frais de transport + supplément familial de traitement, mutuelle, prévoyance, compte épargne-temps...

Œuvres sociales : Comité National d'Action Sociale, Clam'Ass'Ter, ...

Formations : formations individuelles, préparation aux concours...

Conformément au principe de non-discrimination issu du Code du travail et dans le cadre de sa politique inclusion et diversité, la Ville de Clamart étudie, à compétences égales, toutes les candidatures, quel que soit le genre, le handicap ou l'origine.

Adressez votre CV accompagné de votre lettre de motivation
par mail : villedclamart-336393@cvmail.com
Mairie de Clamart – DRH – 1/3 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart